



électronicien-ne

N° annonce : E000185

Direction : -

Service : Information régulation automatique de la circulation

Catégorie(s) : C

Type de recrutement : Permanent

fonctionnaire ou à défaut contractuel de droit public (CDD 1 an)

Durée de temps de travail : Temps complet

Grade(s) : Adjoint technique à Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise à Agent de maîtrise principal

Date limite de dépôt des candidatures : 30/06/2021

Contact RH : Paméla HUCK - 0368986575

Administration mutualisée de plus de 7000 agents-es et 250 métiers, l'Eurométropole de Strasbourg développe des politiques publiques innovantes, visant à répondre aux enjeux de développement et de cohésion d'un territoire transfrontalier en pleine mutation et aux attentes profondément renouvelées des habitants-es.

Avec ses opérateurs actifs 24h/24, le SIRAC veille à la fluidité et à la sécurité des déplacements dans l'Eurométropole de Strasbourg.

Ce service accompagne les mutations des politiques de transport de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'équipe, vous êtes chargé-e de :

- assurer la maintenance préventive et curative des équipements de signalisation dynamique,
- mettre en sécurité des équipements de signalisation dynamique pour assurer la sécurité des usagers-ères.

DESCRIPTION DES MISSIONS, ACTIVITÉS :

Activités principales :

- Réaliser l'entretien préventif et curatif des équipements de signalisation dynamique.
- Localiser et diagnostiquer les pannes.
- Réparer le matériel électrique et électronique de signalisation dynamique : contrôleurs de carrefours, détecteurs de véhicules, radars, vidéo-surveillance, réseaux et câbles de liaison...
- Installer des équipements de signalisation dynamique sur le terrain (feux, coffrets piétons, boutons d'appels, détecteurs...).
- Réaliser la préparation et le câblage des armoires de commande selon les normes en vigueur.
- Procéder à la vérification de la programmation avant la mise en route des feux.

Activités secondaires :

- Préparer le matériel de dépannage.
- Nettoyer et préparer des véhicules d'intervention.
- Entretien des postes de travail de l'atelier.

PROFIL :

- CAP/BEP en électricité, électronique ou électrotechnique.
- Première expérience souhaitée.
- Maîtrise en électricité, électronique et informatique.
- Maîtrise des règles et consignes de sécurité et capacité à les appliquer.
- Pratique des outils bureautiques.
- Capacité à contrôler les équipements, à prendre des initiatives et à intervenir au niveau de la maintenance courante à titre préventif ou curatif.
- Capacité à analyser et diagnostiquer les pannes et à intervenir rapidement sur les équipements en fonction de leur spécificité.
- Capacité à lire les schémas et les plans électriques.
- Autonomie et esprit d'équipe.
- Rigueur et sens des responsabilités.

Avantages liés au poste :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
- Prime de fin d'année.
- Participation de la collectivité aux frais de transport et de restauration.

- Participation de la collectivité possible à la couverture mutuelle et prévoyance.
- Chèques vacances sous conditions.
- Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs (piscines, musées, médiathèques...).

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Condition de l'exercice :

- 39 h semaine 1, 31h semaine 2 :

- du lundi au jeudi : 7h00 - 11h45 et 13h00 - 16h00,

- un vendredi sur deux : 7h00 - 11h45 et 12h45 - 16h00.

- Astreintes les nuits, week-ends et jours fériés.
- Travail en hauteur.